



Communiqué de la PFA concernant les activités de pêche pélagique – Les faits et la science de la pêche de la PFA

La PFA et ses membres s'engagent à pratiquer une pêche responsable afin de fournir chaque jour 6 millions de repas sains, de haute qualité et à un prix abordable, avec l'empreinte carbone la plus faible parmi toutes les protéines animales. Notre approche est basée sur des faits et des données scientifiques. Il est important que les débats sur nos pêcheries soient eux aussi menés sur la base de ces informations factuelles, et non pas sur une présentation volontairement à charge et erronée des activités de nos adhérents.

Nous comprenons que les messages de tiers peuvent parfois être déroutants et constituer un frein à un dialogue constructif sur l'importance d'une pêche durable et responsable. La PFA est consciente que certaines affirmations circulent, qui ne reflètent pas fidèlement nos pratiques et notre engagement envers des activités de pêche responsables. Par conséquent, nous souhaitons clarifier les points suivants :

1. **Taille des chalutiers congélateurs:** contrairement à certaines affirmations, le caractère durable ou non des opérations de pêche n'est pas déterminé par la taille du navire à bord desquelles elles se déroulent. Les navires pélagiques sont généralement beaucoup plus grands que les autres navires de pêche. C'est particulièrement vrai pour les chalutiers congélateurs (allant de 55 à 144 mètres), dont 70 % de l'espace est constitué d'équipements dédiés à la transformation et à la congélation - ce qui aide à réduire l'empreinte carbone de l'opération de pêche. Par conséquent, la taille de nos navires ne leur confère pas une puissance de capture disproportionnée. Nos prises sont en effet définies et limitées par des quotas établis sur la base de données scientifiques.
2. **Pêche sélective:** les quantités de poissons pélagiques capturés par nos membres dans le respect des quotas sont directement liées à la taille de la biomasse des espèces pélagiques. Par exemple, il y a actuellement environ 6 millions de tonnes de merlan bleu dans la mer. Les États membres de l'UE ne sont autorisés à pêcher qu'un très petit pourcentage de cette quantité. De plus, la taille des chalutiers congélateurs et leurs capacités technologiques avancées, y compris les équipements sonar et écho, permettent une détection et une pêche très sélective (plus de 99 %). En résumé, nos navires capturent parfois beaucoup de poissons, mais de manière très sélective et uniquement dans les zones autorisées et tant que le quota alloué n'est pas atteint.
3. **Accent sur l'innovation:** chaque membre de la PFA est fortement engagé dans la recherche scientifique pour garantir une pêche durable. Les équipages de nos navires sont « les yeux et les oreilles en mer », qui contribuent par leurs observations de terrain à des projets scientifiques. Ils utilisent des outils de prévention innovants et efficaces pour éviter les prises accessoires et indésirables. Les pingins, par exemple, aident à dissuader les dauphins de s'approcher du chalut.

Une pêche pélagique durable et responsable est cruciale non seulement pour protéger la biodiversité, mais aussi pour assurer la sécurité alimentaire des générations futures. Par conséquent, la PFA et ses membres restent engagés en faveur de cette cause.

Nous sommes toujours heureux d'avoir des échanges fondés sur des faits concernant le secteur de la pêche pélagique. Il est toujours précieux de prendre en compte tous les points de vue, tels que ceux des scientifiques, des autorités nationales et des autres parties prenantes.